

« Il faut sauver le soldat biotech » !

Pierre BATTINI, Consultant
Ancien Directeur Général du Fonds Public pour le Capital Risque

L'Assurance maladie va mal mais le secteur économique Bio médical français est lui aussi bien malade.

Pourtant la branche Biotechnologies pourrait encore être sauvée et devenir un fleuron.

Ce secteur se compose de quatre branches :

- L'industrie pharmaceutique traditionnelle,
- Les fabricants de médicaments génériques, concurrents des « big pharmas »,
- L'instrumentation médicale,
- Les biotechnologies.

Quelle est la situation de la France sur ces quatre segments de marché, et quels sont les espoirs?

L'industrie pharmaceutique.

La branche est constituée du numéro quatre mondial Sanofi Aventis et d'une demi-douzaine de PME de qualité.

Cependant le leader français est très attaqué et les autres laboratoires n'ont que peu de moyens pour investir en Recherche développement débouchant sur de nouvelles molécules.

Sanofi vient d'annoncer l'abandon de plusieurs programmes de recherches en cours, et tous les analystes du secteur sont d'accord pour estimer que le portefeuille de produits nouveaux de Sanofi n'est pas bien garni.

Sanofi est fortement concurrencé par **les « génériqueurs »**, ces industriels qui fabriquent des médicaments dont les brevets sont tombés dans le domaine public. Le leader mondial est Teva (Israël) et aucun français n'apparaît dans les dix premiers.

L'instrumentation médicale regroupe des technologies variées : imagerie médicale, monitoring, appareils de diagnostic, d'analyses ou de traitement...

La France a eu une position forte dans l'imagerie médicale mais n'a pas suivi les évolutions technologiques (scanners, ultrasons, imagerie nucléaire, RMN). Des PME ont tenté dans les domaines de la stimulation cardiaque ou du monitoring de prendre des positions mais sans jamais devenir « visibles » au plan mondial, sauf dans le domaine des lithotripteurs. En réalité la France n'est pas présente dans cette branche.

Les nouveaux médicaments sont mis au point par **les firmes biotechnologiques**. Une molécule sur deux est aujourd'hui issue des biotechs. Cette industrie est née dans les années soixante dix aux Etats-Unis avec les firmes vedettes Biogen et Genentech.

La branche est marquée par de nombreuses fusions acquisitions menées par les « big pharmas » : Roche rachetant Genentech, Bristol Squibb Myers ImClone, Astra Zenaca rachetant MedImmune et Merck, Serrono.

Sanofi reste pour le moment en dehors.

Trois cent cinquante sociétés de biotech médicales existent en France à l'heure actuelle à peu près autant qu'au Royaume Uni et en Allemagne. Mais les entreprises françaises sont plus petites, réalisent moins de chiffre d'affaires, emploient moins de personnel, sont sous financées et quinze seulement sont cotées à Paris contre soixante à Londres et vingt cinq à Francfort.

L'Allemagne et le RU ont dans les années deux mille décidé de concours financiers publics très importants à cette branche portant les investissements annuels à huit cents millions d'Euros contre trois cents pour la France. D'autre part la Bourse ne joue plus son rôle d'apporteur de capitaux frais aux jeunes entreprises et les fonds de capital risque ne trouvent plus en Bourse le retour sur capitaux qu'ils sont en droit d'attendre.

Ce qui manque : de l'argent, des managers expérimentés et un accompagnement par un partenaire actionnaire de long terme qui pourrait financer et accompagner ces entreprises pour des durées longues de dix à douze ans. Nos atouts : des équipes qui sont parmi les meilleures du monde.

Un seul acteur en France est capable de jouer ce rôle : la Caisse des Dépôts. Son Directeur Général dans une interview récente annonce qu'elle dispose d'une force de frappe de 60 milliards d'Euros pour « favoriser le développement des entreprises et se concentrer sur des entreprises stratégiques ».

Cette branche biotech peut devenir un leader dans le monde en mobilisant dix pour cent de la « force de frappe » et en soutenant quelques grands programmes de recherche sous forme de contrats de recherche et de prise de participation au capital ; des concours publics accompagnés par le capital risque français, dans le cadre de partenariats public-privé originaux.

Ces concours permettront les financements de programmes nouveaux pour un montant annuel de un milliard d'euros pendant six années.

Voilà une technologie essentielle et indispensable que la France peut et doit soutenir sans attendre.